

PROJET DE TERRITOIRE

2024 - 2026

prospective
dynamiser
efficacité
volonté partagée
intérêt collectif
service public
bâtir
vision
démocratie
territoire
enjeux communs
proximité
local
ambition



Annexe au R.O.B. 2025

version du 03 mars 2025

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est un programme d'actions locales qui prend en compte les besoins des habitants, les ressources du territoire et les enjeux auxquels il est confronté.

Ce projet constitue un socle qui s'enrichit continuellement et s'adapte à l'actualité et aux opportunités qui se présentent. Son élaboration est le fruit d'une démarche partagée qui vise à définir ensemble les grandes orientations stratégiques et politiques de la Communauté de Communes.

Il s'agit de déterminer les finalités et les objectifs fondamentaux à moyen et long terme, puis de mettre en place des actions et de fournir les ressources nécessaires pour les atteindre. La réussite du projet dépend de la réalisation des objectifs fixés par les actions entreprises.

Des partenariats avec des acteurs externes, tels que des chercheurs, des experts, des institutions, des entreprises ou des associations, peuvent être établis pour bénéficier de leurs compétences et de ressources complémentaires.

Enfin, le suivi et l'évaluation du projet de territoire seront assurés de manière transparente, en associant les différentes parties prenantes.



OUTILS AU SERVICE DE LA CDC

- Construire une dynamique collective entre les élus intercommunaux, communaux et les agents de la CDC et agents communaux.
- Installer l'intercommunalité auprès des communes.
- Coordonner et structurer l'action de l'intercommunalité des communes.
- Améliorer la visibilité de l'action de l'intercommunalité.
- Mobiliser l'écosystème territorial autour d'un projet commun de développement.



OUTILS AU SERVICE DU TERRITOIRE

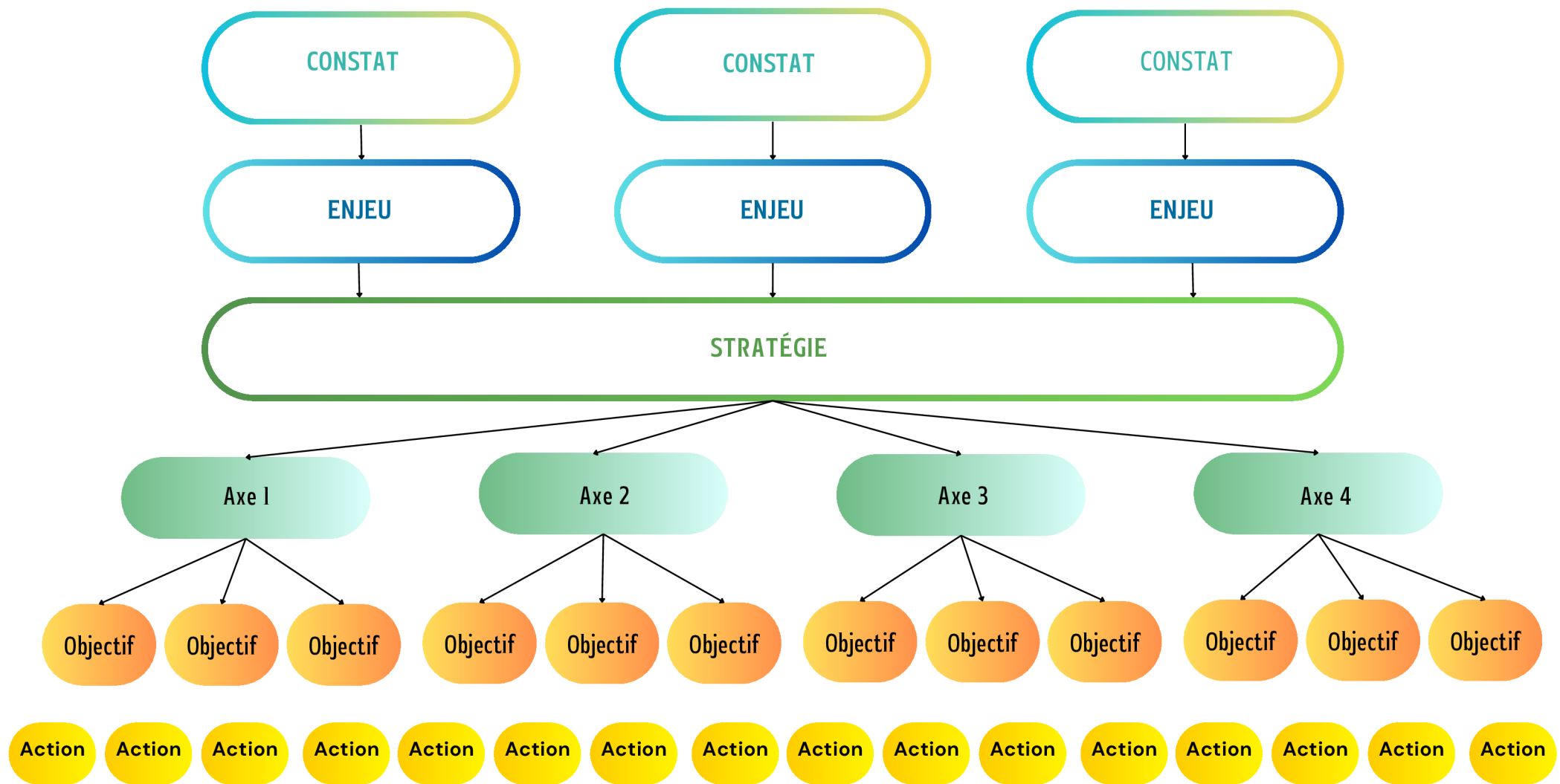
- Définir une stratégie de développement du territoire à moyen et long terme.
- Construire une vision du territoire ambitieuse et réalisable.
- Concevoir un document de référence.
- Affirmer l'identité du territoire.
- Exprimer les ambitions fédératrices pour le territoire.



LIMITE :

Principe de spécialité régissant / conditionnant l'action de la CDC (aspect statutaire).

PROCESSUS



Faire ensemble dans un esprit de subsidiarité et/ou de **coopération**

Forger une **identité** partagée du territoire

Créer les conditions favorables à l'émergence d'une dynamique communautaire renouvelée autour de l'intérêt collectif.

Socle :
capitaliser sur le fonctionnement des services intercommunaux pour construire et exister ensemble.

Solidarité : accompagner les mutations sociétales et la diversité du territoire et de ses habitants

Développer le territoire et son attractivité dans toutes ses dimensions

FÉDÉRER - AFFICHER - RÉALISER

CONSTAT 1
Volonté de mieux collaborer
et contribuer à l'action
communautaire

ENJEU 1
Insuffler une nouvelle
dynamique collective

CONSTAT 2
Nécessité de définir l'identité
communautaire

ENJEU 2
Valoriser les spécificités du
territoire pour créer une
identité communautaire

CONSTAT 3
Un fonctionnement cantonné
à une gestion efficace des
services et des compétences

ENJEU 3
Capitaliser sur le bon
fonctionnement de la CdC pour
développer des projets porteurs

STRATÉGIE
Créer les conditions favorables à l'émergence d'une dynamique communautaire
renouvelée autour de l'intérêt collectif

Axe 1
COOPÉRATION

Axe 2
IDENTITÉ

Axe 3
SOLIDARITÉ

Axe 4
DÉVELOPPEMENT

En cours de construction

Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif Objectif

Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action Action

FAIRE ENSEMBLE DANS UN ESPRIT DE SUBSIDIARITÉ ET/OU DE COOPÉRATION

Au même titre que pour son élaboration et sa mise en œuvre, la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde s'appuie sur ses 41 communes partenaires.

La Communauté de Communes est par essence un espace de solidarité qui associe les communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et apporter des réponses collectives aux défis qui se présentent. La détermination d'objectifs communs renforce cette solidarité et le sentiment d'appartenance à un territoire, tout en veillant à respecter les identités individuelles.

La gouvernance de la Communauté de Communes se veut participative et transparente, impliquant tous les acteurs locaux. La participation des usagers est un élément essentiel de cette gouvernance.

La subsidiarité est un principe qui consiste à déléguer les décisions et les actions au niveau le plus approprié. La différenciation est un principe qui reconnaît que les territoires ont des spécificités et des besoins différents, qui doivent être pris en compte en adaptant les politiques et les actions.



AXE 1

OBJECTIFS

- 1 Questionner la gouvernance de l'institution.
- 2 Questionner l'intérêt communautaire de certaines compétences.
- 3 Soutenir les administrations communales et adapter l'action intercommunale selon les strates des membres.
- 4 Encourager les actions collectives, concertées et complémentaires.
- 5 Interroger les modes de participation des habitants / usagers / élus communaux.

PÉRIMÈTRE DES ACTIONS MOTS CLÉS

pacte financier et fiscal

transfert / évaluation des charges
instances / réunions (trop - trop peu - autrement ?)

concertation - participation des habitants / usagers

coopération - mutualisation - groupements

périmètre des compétences

pacte de gouvernance

évaluation



AXE 1

Objectif 1 : Questionner la gouvernance de l'institution

ACTIONS

Remplacer le Bureau des Maires par un Bureau Communautaire concernant l'ensemble des délégués et qui serait consacré à des sujets plus transversaux et de réflexion.

Dédier 1 à 2 réunions par an à l'avancée du projet, sa ré interrogation, son évolution, etc. Réfléchir à son rôle dans le cadre du DOB pour en faire un réel document stratégique à débattre.

Interroger les heures de réunion (niveau de participation) et envisager (sauf pour les Conseils) la possibilité de présence en visio pour de nombreuses réunions et autres commissions.

Préparer le début du mandat prochain par un dispositif particulier d'accueil des nouveaux élus intercommunaux et communaux (dossier complet : organigramme, répertoire téléphonique, bilan d'activités, communications diverses...).

Objectif 2 : Questionner l'intérêt communautaire de certaines compétences

ACTION

Questionner le périmètre de certaines compétences et leur mode de financement (AC).



AXE 1

Objectif 3 : Soutenir les administrations communales et adapter l'action intercommunale selon les strates des membres

ACTION

Réfléchir à de nouveaux dispositifs collectifs d'aide aux communes membres concertés et complémentaires (cf. animaux errants, informaticien mutualisé...), voire développer des dispositifs à la carte lorsque la législation pourra le permettre.

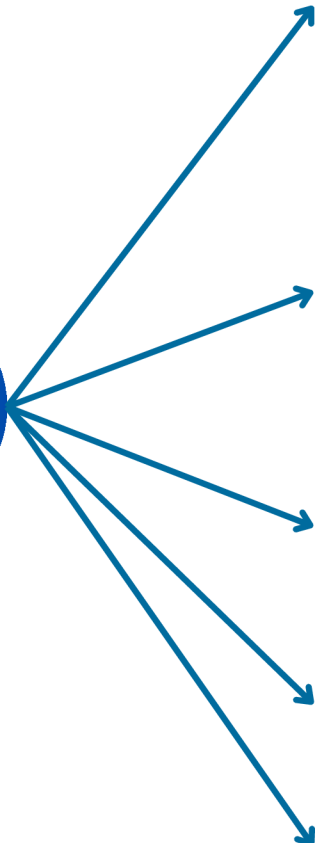
Objectif 4 : Encourager les actions collectives, concertées et complémentaires

ACTIONS

Représentation de la CDC : interroger l'intérêt de désigner à l'avenir des élus non communautaires dans les syndicats bénéficiant d'un transfert de compétence. Réfléchir à une articulation entre la CDC et ces syndicats / organisation du reporting des délégués de la CDC sur l'activité des syndicats.

Associer les Secrétaires de Mairie / Secrétaires Généraux / DGS / autres agents communaux selon les thématiques : institutionnalisation de réunions régulières (informations- formations- partage d'expériences).

ACTIONS



S'inspirer des bonnes pratiques impulsées dans les services (conseil des parents dans les ALSH et inclusion des parents à l'école de musique) et les élargir (rencontre des bénévoles du RLP) avec l'objectif de partager, identifier, regarder d'un œil décalé la CDC pour les usagers de nos services.

Désigner sur la base du volontariat de chaque Maire un élu communal qui serait la clé d'entrée des informations communautaires et relayer au niveau intercommunal toute information communale à diffuser par nos moyens (sans court circuiter les Maires et Secrétaires).

Communiquer les ordres du jour des Conseils et Bureaux aux élus non communautaires.

Rapport d'activités de la CDC à présenter tous les ans par zone géographique à l'ensemble des élus ou une fois par mandat dans chaque Conseil Municipal.

Création d'un Conseil intercommunal des jeunes.



FORGER UNE IDENTITÉ PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Il s'agit de définir un socle identitaire communautaire, tout en préservant les spécificités de chacun.

Promouvoir l'identité communautaire en renforçant la communication.

Améliorer la visibilité et la notoriété du territoire pour en accroître l'attractivité.



AXE 2

OBJECTIFS

- 1 Interroger l'identité du territoire en intégrant son patrimoine, ses paysages, ses cultures, ses particularités, son passé / présent industriel.
- 2 Refonder la politique de communication : améliorer la lisibilité des actions et la fluidité de la circulation de l'information à toutes les échelles.
- 3 Réfléchir sur la fierté et le sentiment d'appartenance.
- 4 Interroger la politique touristique dans toutes ses dimensions : partage - axes à identifier - hébergements - services.
- 5 Fédérer le réseau associatif autour de l'identité et des actions de l'institution.

PÉRIMÈTRE DES ACTIONS MOTS CLÉS

réseaux sociaux - numérique
Gironde
bien vivre
marque de territoire ?
périmètre / compétences OTEM / moyens
MSAP (visibilité) Sud
labels existants / interroger le Pays d'Art et d'Histoire
signalétique
art de vivre
événementiels / cérémonies / animations
supports de communication
Sud-Ouest



AXE 2

Objectif 1 : Interroger l'identité du territoire en intégrant son patrimoine, ses paysages, ses cultures, ses particularités, son passé / présent industriel.

ACTION

Renforcer le lien avec les membres en organisant des événements annuels inter-villages comme Cœur en Réolais.

Objectif 2 : Refonder la politique de communication : améliorer la lisibilité des actions et la fluidité de la circulation de l'information à toutes les échelles.

ACTIONS

Travailler sur un « pack com » à fournir aux Mairies (logo, infos, contacts, missions, etc.).

Réfléchir à une marque de territoire qui fédère (art de vivre / Sud Ouest / Gironde / itinérance / gastronomie / paysages / patrimoine...) et développer des outils de marketing territorial et de différenciation par rapport à nos voisins.

Interroger le mode de distribution de Horizon Garonne et son sommaire. Envisager des dossiers plus généralistes afin d'augmenter son audience.

Renforcer la pénétration / présence de la CDC sur les réseaux sociaux et plus largement sur tous les outils numériques. Retravailler l'arborescence du site internet.

Renforcer notre présence sur Waze et Google.

AXE 2

Objectif 3 : Réfléchir sur la fierté et le sentiment d'appartenance.

ACTIONS

Faire de la future MSAP un élément fort d'identité de la CDC par la multiplication de l'offre de services au public. A l'ouverture, capter les premières visites des usagers avec un « pack com ».

Développer les supports de communication interne pour que chaque agent puisse devenir un ambassadeur de la collectivité sur l'ensemble des missions.

Faire des vœux du Président au personnel un évènement permettant, autour d'un moment de convivialité de fédérer élus et personnels. Temps informel devant permettre de partager, se connaître et ainsi faciliter le travail en commun.

AXE 2

Objectif 4 : Interroger la politique touristique dans toutes ses dimensions :
partage - axes à identifier - hébergements - services.

ACTIONS

Renforcer la présence du logo sur les équipements et événements intercommunaux et la signalétique sur les zones d'activités.

Interroger la mission de l'office de tourisme intercommunal au regard de nos ambitions en la matière.

Travailler avec l'Université (nouer des partenariats) afin de décaler les regards sur notre territoire et attirer de nouveaux talents.

Objectif 5 : Fédérer le réseau associatif autour de
l'identité et des actions de l'institution.

ACTION

Aller à la rencontre des seniors par une communication spécifique / idem pour les associations du territoire (caritatif, handicap, etc.).



DÉVELOPPER LE TERRITOIRE ET SON ATTRACTIVITÉ DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Définir un modèle de développement qui préserve l'identité communautaire et contribue au maintien des services et commerces.

Développer l'offre de services et d'équipements à travers un maillage équilibré et pertinent du territoire.

Affirmer le rôle d'animation et de structuration du réseau économique local de la Communauté de Communes en renforçant le lien entre les acteurs économiques et en valorisant les savoir-faire du territoire.

Développer le territoire de manière intégrée, en prenant en compte toutes les dimensions (économiques, sociales, environnementales, culturelles, etc.), pour augmenter son attractivité, assurer un développement harmonieux et durable.



AXE 3

OBJECTIFS

- 1 Rééquilibrer l'action économique en intégrant l'agriculture, mais sans abandonner la création / aide à la relocalisation des entreprises.
- 2 Soutenir les centralités du territoire.
- 3 Infrastructures : toujours porter attention au réseau de voirie et à la sécurisation des biens et des personnes (GEMAPI - PCSI).
- 4 Travailler sur les mobilités (douces et autres) et le renforcement des réseaux de communication (fibre THD).
- 5 Maîtriser le foncier et les ressources naturelles.
- 6 Adapter et conforter les services du quotidien.
- 7 Soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.
- 8 Aider à structurer des filières stratégiques / Tourisme industriel

PÉRIMÈTRE DES ACTIONS MOTS CLÉS

ZRR / fiscalité
guichet unique
revitalisation ZAE
marketing territorial
conseil / aides aux entreprises
attractivité pour le service public (écoles, jeunesse, école de musique, etc.)
internet / intelligence artificielle
modes de transport
politique agricole
agrivoltaïsme
irrigation / eau potable



AXE 3

Objectif 1 : Rééquilibrer l'action économique en intégrant l'agriculture, mais sans abandonner la création / aide à la relocalisation des entreprises.

ACTION

Faire de la politique agricole un axe fort et nouveau de la politique économique de la CDC.

Objectif 2 : Soutenir les centralités du territoire.

ACTION

Préserver les paysage : RLPI- Traitement des entrées des villes.

Objectif 3 : Infrastructures : toujours porter attention au réseau de voirie et à la sécurisation des biens et des personnes (GEMAPI - PCSI).

ACTIONS

Création d'un PCIS (aspect sécurité des biens et des personnes).

Soutenir la compétence voirie.



AXE 3

Objectif 4 : Travailler sur les mobilités (douces et autres) et le renforcement des réseaux de communication (fibre THD).

ACTIONS

Poursuivre la politique de déploiement de la fibre : échéance à fixer pour une couverture totale du territoire.

Renforcer les outils de mobilité : TAD à vitrifier / PDMS.

Objectif 5 : Maîtriser le foncier et les ressources naturelles.

ACTION

Maîtriser le foncier sur le territoire : convention SAFER / Observatoire foncier.

Objectif 6 : Adapter et conforter les services du quotidien.

ACTIONS

Renforcer les services itinérants (halte -garderie / France Services).

Renforcer l'offre de services à destination des lycéens du fait de la création de l'espace dédié.



AXE 3

Objectif 7 : Soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.

ACTION

Maintenir le soutien au commerce.

Objectif 8 : Aider à structurer des filières stratégiques /
Tourisme industriel

ACTIONS

Mettre en place des outils visant à l'extension des zones existantes.

Développer les visites d'entreprises en renforçant les relations entre elles :
apéros de zones, mise en réseau, tutorat jeunes / chefs d'entreprises, club
d'entreprises, lancement de la saison touristique, vœux au monde économique.

Travailler sur le tourisme industriel (offre à créer).



SOLIDARITÉ : ACCOMPAGNER LES MUTATIONS SOCIÉTALES ET LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Ce projet, à long terme, a pour but de renforcer les liens sociaux, promouvoir l'inclusion et garantir l'égalité des chances pour tous, en particulier en confortant la culture comme vecteur de lien social.

L'objectif est de maintenir les services à la population et de développer de nouvelles opportunités d'emploi, notamment en anticipant certaines mutations sociétales (silver économie, Intelligence Artificielle, etc.).

Il s'agit également de réussir une transition écologique et climatique.

Enfin, il est essentiel de s'assurer que personne ne soit laissé pour compte.



AXE 4

OBJECTIFS

- 1 Diminuer les fractures sociétales et territoriales.
- 2 Accompagner l'émergence d'un habitat de qualité - accessible - inclusif - intergénérationnel.
- 3 Accompagner l'ensemble des publics dans l'accès aux droits, la culture, l'éducation et la santé.
- 4 Articuler de façon cohérente l'ensemble des initiatives qui concourent au développement durable et à l'émergence des énergies alternatives / renouvelables.
- 5 Fédérer les initiatives visant à lutter contre les précarités.

PÉRIMÈTRE DES ACTIONS MOTS CLÉS

cohésion
éducation
jeunesse
partenariats
mixité
culture
famille
généralité
associations
santé
itinérance - mobilité
précarité
inclusion développement durable
sport
prévention
déserts médicaux
accès aux droits
parentalité
proximité seniors
solidarité



AXE 4

Objectif 1 : Diminuer les fractures sociétales et territoriales.

ACTIONS

Exercer une vigilance sur les modalités d'attribution des places en crèche afin de favoriser une plus grande mixité.

Exercer une vigilance sur la fragilité des autoentrepreneurs : mieux accompagner sur l'accès aux droits en renforçant la dynamique inter services.

Objectif 2 : Accompagner l'émergence d'un habitat de qualité - accessible - inclusif - intergénérationnel.

ACTIONS

Lutter contre la vacance et l'insalubrité.

Créer des logements d'urgence et de répit et coordonner les dispositifs.

Faire émerger une offre de logement saisonnier.



AXE 4

Objectif 3 : Accompagner l'ensemble des publics dans l'accès aux droits, la culture, l'éducation et la santé.

ACTIONS

Culture : Maintenir le niveau de service public existant et accompagner les initiatives privées (communication, subvention, moyens matériels, etc.) compatibles avec les ambitions du projet de territoire (accès, inclusion, mixité, réduction de la fracture territoriale).

Santé : Accompagner les projets privés, soutenir la MSP existante et la création d'une nouvelle MSP.

Santé : Favoriser l'implantation de nouveaux praticiens.

Objectif 4 : Articuler de façon cohérente l'ensemble des initiatives qui concourent au développement durable et à l'émergence des énergies alternatives / renouvelables.

ACTIONS

Création d'une charte ENR du territoire.

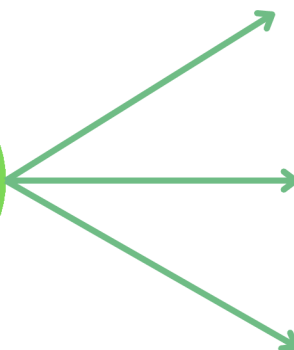
Accompagner les projets privés ou publics (photovoltaïques - méthaniseur), ou porter les projets qui sont compatibles avec l'aménagement et la préservation du territoire (sites dégradés à privilégier) qui peuvent générer une autonomie énergétique du territoire à terme.



AXE 4

Objectif 5 : Fédérer les initiatives visant à lutter contre les précarités.

ACTIONS



Mettre en réseau les associations de séniors.

Ré interroger le soutien aux associations en fonction des priorités qui émergeront du projet de territoire.

Renforcer l'accueil des personnes porteuses d'un handicap par le biais de la formation des agents en situation d'accueil de ces publics, en identifiant les personnes référentes sur le territoire afin d'améliorer le service aux usagers et favoriser une dynamique de recrutement en interne.

LES ACTIONS

AXE 1 : FAIRE ENSEMBLE DANS UN ESPRIT DE SUBSIDIARITÉ ET/OU DE COOPÉRATION	
Objectif 1 : Questionner la gouvernance de l'institution	
Remplacer le Bureau des Maires par un Bureau Communautaire concernant l'ensemble des délégués et qui serait consacré à des sujets plus transversaux et de réflexion.	Action initiée dans la mesure où les réunions thématiques se développent sur des sujets transversaux (ex : mobilité, gestion de l'eau) mais toujours en mode "Bureau des Maires". Au-delà des sujets transversaux des partages d'expérience sur des sujets strictement communaux seront proposés par les Maires dès la préparation de l'ordre du jour. De même, du fait de la relocalisation des réunions (Bureaux des Maires et Conseils Communautaires) à la MSAP, des Maires seront conviés de façon régulière aux Bureaux Exécutifs.
Dédier 1 à 2 réunions par an à l'avancée du projet, sa réinterrogation, son évolution, etc. Réfléchir à son rôle dans le cadre du DOB pour en faire un réel document stratégique à débattre	En cours de réalisation : Le DOB 2025 sera l'occasion de faire le point sur les actions et éventuellement réinterroger le projet.
Interroger les heures de réunion (niveau de participation) et envisager (sauf pour les Conseils) la possibilité de présence en visio pour de nombreuses réunions et autres commissions	D'ici la fin du mandat un questionnement sera réalisé dans chaque Commission sur le sujet (heure, durée, lieu, cadence). Un dispositif de visioconférence performant sera déployé sur la MSAP pour permettre de donner suite à cette demande. De même, certains Maires, en fonction de leurs disponibilités, pourront assister aux Bureaux des Maires en visio.
Préparer le début de mandat prochain par un dispositif particulier d'accueil des nouveaux élus intercommunaux et communaux (dossier complet : organigramme, répertoire téléphonique, bilan d'activités, communications diverses...)	A initier : ce travail sera entrepris par anticipation en 2025 en vue du renouvellement des conseillers en 2026.
Objectif 2 : Questionner l'intérêt communautaire de certaines compétences	
Questionner le périmètre de certaines compétences et leur mode de financement	Une étude de Gironde Ressources a été sollicitée sur ce point en parallèle du travail prospectif - Le rendu est prévu d'ici fin 2025.
Objectif 3 : Soutenir les administrations communales et adapter l'action intercommunale selon les strates des membres	
Réfléchir à de nouveaux dispositifs collectifs d'aide aux communes membres concernés et complémentaires (cf. animaux errants, informaticien mutualisé ...), voire développer des dispositifs à la carte lorsque la législation pourra le permettre	Action initiée : animaux errants, ADELFA, informaticien mutualisé... Une étude sur les archives municipales est à solliciter. Des demandes de délégation de maîtrise d'ouvrage se font jour dans les communes mais ne pourront être assumées à moyen humain constant.

Objectif 4 : Encourager les actions collectives, concertées et complémentaires	
Représentation de la CDC : interroger l'intérêt de désigner à l'avenir des élus non communautaires dans les syndicats bénéficiant d'un transfert de compétence. Réfléchir à une articulation entre la CDC et ces syndicats / organisation du reporting des délégués de la CDC sur l'activité des syndicats	Action à interroger en début de prochain mandat avec le Bureau des Maires.
Associer les Secrétaires de Mairie / Secrétaires Généraux / DGS / autres agents communaux selon les thématiques : institutionnalisation de réunions régulières (information - formations - partage d'expériences)	Deux réunions par an organisées et à pérenniser avec un moment de convivialité. Principe à développer sur des thématiques particulières avec d'autres personnels municipaux, comme nous le faisons par exemple sur l'urbanisme avec les secrétaires de Mairies. Une réflexion est à envisager concernant les agents communaux (exemples : ATSEM/ entretien des bâtiments / voirie).
Objectif 5 : Interroger les modes de participation des habitants / usagers / élus communaux	
S'inspirer des bonnes pratiques impulsées dans les services (conseil des parents dans les ALSH et inclusion des parents à l'école de musique) et les élargir (rencontre des bénévoles du RLP) avec l'objectif de partager, identifier, regarder d'un œil décalé la CDC pour les usagers de nos services.	L'étude ABCD qui a été réalisée sur le RLP a intégré les bénévoles. Sur le prochain mandat il faudra interroger l'intérêt de diffuser les séances du Conseil Communautaire en direct, par exemple ou diffuser une information plus large sur les séances publiques du Conseil (presse, site internet).
Désigner sur la base du volontariat de chaque Maire un élu communal qui serait la clé d'entrée des informations communautaires et relayer au niveau intercommunal toute information communale à diffuser par nos moyens (sans court circuiter les Maires et Secrétaires).	A initier sur le prochain mandat avec le nouveau Bureau des Maires.
Communiquer les ordres du jour des Conseils et Bureaux aux élus non communautaires, ainsi que les comptes-rendus.	Sur le prochain mandat une liste des élus communaux sera sollicitée sur chaque commune afin de diffuser ces éléments de façon systématique.
Rapport d'activités de la CDC à présenter tous les ans par zone géographique à l'ensemble des élus ou une fois par mandat dans chaque Conseil Municipal.	Action non encore initiée qu'il s'agit de préciser sur les modalités pratiques d'organisation pour ne pas multiplier les réunions (ce qui serait improductif sur la durée).
Création d'un Conseil intercommunal des jeunes.	En 2025, un recensement des CMJ existants et des animateurs est à réaliser avec l'objectif que sur le mandat prochain les communes initient ces dispositifs. La logistique (notamment concernant la mobilité et les moyens dédiés) restera un enjeu important.

AXE 2 : FORGER UNE IDENTITÉ PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Objectif 1 : Interroger l'identité du territoire en intégrant son patrimoine, ses paysages, ses cultures, ses particularités, son passé / présent industriel.

Renforcer le lien avec les membres en organisant des événements annuels inter-villages.	L'événement Cœur en Réolais a permis de proposer une action sportive ouverte à tous et sans compétition et de profiter d'un moment de partage convivial autour du sport. Renforcer l'attractivité du territoire en faisant de cette manifestation un rdv annuel. Les boucles tournantes permettent aux administrés de la CDC de découvrir leur territoire (« slow tourisme »). La fête de la nature, manifestation nationale ouverte à tous afin de célébrer la nature, est organisée chaque année dans un ALSH et réunit tous les acteurs locaux œuvrant à sensibiliser au respect et à la préservation de notre environnement.
---	--

Objectif 2 : Refonder la politique de communication : améliorer la lisibilité des actions et la fluidité de la circulation de l'information à toutes les échelles.

Travailler sur un « pack com » à fournir aux Mairies (logo, infos, contacts, missions, etc.).	Initiée : Réflexion du service Communication, approuvée en Commission Communication puis en Bureau des Maires, sur le projet d'un numéro spécial du journal communautaire Horizons Garonne sous forme de guide pratique des services et des compétences de la Communauté de Communes. Le hors-série permet ne pas dégrader un budget ni un temps de travail spécifique. Prévu pour 2026 : dans le cadre de l'accueil des nouveaux élus, un livret avec une dimension communication leur sera fourni. Notre charte graphique est disponible sur notre site internet pour les usagers et partenaires de la Cdc.
Réfléchir à une marque de territoire qui fédère (art de vivre / Sud-Ouest / Gironde / itinérance / gastronomie / paysages / patrimoine...) et développer des outils de marketing territorial et de différenciation par rapport à nos voisins.	Une commande a été faite auprès d'un prestataire pour des photographies de vues du territoire par drone comme support visuel pour répondre à l'objectif de mise en avant du patrimoine paysager, agricole et aquatique. Les photos sont utilisées en couverture de la page Facebook. Ces photos pourraient être affichées en impressions qualitatives dans la MSAP (réfectoire, salles de réunion, couloirs). Communication sur les réseaux sociaux par la photo de profil, la photo de couverture avec la mise en avant d'un territoire ENGAGÉ (agriculture, ZRR, Cœurs en Réolais). La manifestation Cœur en Réolais favorise l'itinérance en proposant chaque année une boucle différente permettant de découvrir plusieurs villages du territoire. La CDC soutient des manifestations qui célèbrent l'art de vivre sur le territoire, notamment Vindediou et Fines Gueules ainsi que les fêtes de villages et les cercles. La définition des boucles de PDIPR va largement contribuer à la découverte du territoire, y compris par ses habitants. Tous ces éléments sont souvent travaillés de façon cloisonnée, une réflexion sera impulsée en début de mandat sur la création d'une marque de territoire fédératrice.

Interroger le mode de distribution de Horizons Garonne et son sommaire. Envisager des dossiers plus généralistes afin d'augmenter son audience.	Réalisée mais à ne pas réitérer : Distribution du numéro de l'été 2024 par un prestataire de distribution en boîte aux lettres (Média Poste/La Poste). Certaines communes n'auraient pas été distribuées (Mongauzy, Bassanne, Gironde sur Dropt...) et des communes extérieures distribuées (Sainte-Gemme). La Commission Communication propose de poursuivre la distribution par les Mairies, qui fonctionnent pour le numéro automne/hiver et d'avoir une attention particulière sur le rétroplanning pour que le numéro printemps/été ne paraissent pas pendant l'été, période trop complexe pour la distribution bénévole. Initiée : Réinterroger le sommaire et le contenu du journal communautaire. Le dossier en 4ème de couverture est une inauguration ou un événement du même esprit, nouveau et positif ; les articles sont de plus en plus accompagnés de visuels. Des dossiers plus généralistes seront présentés ponctuellement (les cercles ou autres ...) afin d'augmenter l'audience du support. A initier : Reste un problème sur les délais de livraison notamment entre la CDC et les Mairies puis les habitants - interroger d'autres pistes comme la livraison par l'imprimeur dans chaque commune ? Proposer dans les journaux municipaux un encart CdC afin de relayer la communication institutionnelle de l'EPCI.
Renforcer la pénétration / présence de la CDC sur les réseaux sociaux et plus largement sur tous les outils numériques. Retravailler l'arborescence du site internet.	Réalisée : Présence satisfaisante en termes de créa et de pertinence mais reste à travailler à plus de régularité sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Interroger la centralisation de la communication sur les réseaux pour une harmonisation. L'année 2025 sera consacrée à la création d'un nouveau site internet pour travailler l'accessibilité (réglementaire) ainsi que le parcours utilisateur.
Renforcer notre présence sur Waze et Google.	Aujourd'hui les directions Communication et Attractivité du Territoire sont administrateur des pages Google qui sont régulièrement tenues à jour. Reste à affiner et organiser la mise à jour des périodes d'ouverture et de fermeture de nos accueils. Sur Waze, la problématique à laquelle nous sommes confrontés est la mise à jour de nos chantiers sur la voirie publique.
Objectif 3 : Réfléchir sur la fierté et le sentiment d'appartenance.	
Faire de la future MSAP un élément fort d'identité de la CDC par la multiplication de l'offre de services au public. A l'ouverture, capter les premières visites des usagers avec un « pack com ».	Réalisée : Guide des familles. Guide Jeunes V2. Guide des entreprises. En cours de réalisation : Guide seniors. A initier : Hors-série Horizons Garonne printemps 2025 spécial Guide de la CDC. France Services : renforcer le lien avec les usagers et augmenter le nombre de partenaires présents (SPIP – CARSAT – MDS – SIPHEM – CAF – MISSION LOCALE – VICT'AID – CDAD – INFODROITS – CAP SOLIDAIRE). La mise à disposition de salles de réunion en faveur des associations, entreprises et institutions va permettre d'installer la collectivité au sein du territoire et de l'identifier en tant qu'institution « ressource ». L'initiative de délocaliser en mode « guichet » le CDG, le CNFPT et l'AMG à l'attention des secrétaires de Mairies le 20 février 2025 a été appréciée et sera reconduite.

Développer les supports de communication interne pour que chaque agent puisse devenir un ambassadeur de la collectivité sur l'ensemble des missions.	Initiée : Le dossier d'accueil des nouveaux agents existe mais doit être retravaillé dans sa présentation. Réalisée : Lettre interne. Travailler sur plus de régularité. Réalisée : Reprise des événements internes après la phase COVID en janvier 2022. La cérémonie des vœux est prévue tous les ans dernier vendredi de janvier et réunit les élus et les agents. Depuis 2023, les conjoints sont également conviés. En 2023, la cérémonie a eu lieu dans un château viticole à Savignac avec prestation DJ. En 2024, dans une salle communale à Saint Vivien de Monségur avec prestation DJ et animation de cohésion surprise (photo Booth). En 2025, les vœux ont eu lieu dans la salle Garonne de la Maison des Services Aux Publics avec animation de cohésion surprise. Pour les 10 ans de la collectivité les anciens élus et collaborateurs ont été conviés. Pour la première fois, à cette occasion, la remise des médailles du travail aux agents est associée à la cérémonie, signe d'une reconnaissance des années de service accomplies et du lien entre élus et agents. Pour les agents : Proposition de la Direction de la création d'une association du personnel ; création de la 7'Co en septembre 2023 avec 19 agents membres et 51 agents ayant participé au moins une fois aux actions de cohésion et de convivialité lors de la première année. Pour les conseillers communautaires : un temps de cohésion est proposé autour d'un repas après le Conseil Communautaire du mois de juin (2022 : théâtre de verdure de Camiran, 2023 et 2024 : tentes des sous-fifres de Saint Pierre d'Aurillac).
Objectif 4 : Interroger la politique touristique dans toutes ses dimensions : partage - axes à identifier - hébergements - services.	
Renforcer la présence du logo sur les équipements et événements intercommunaux et la signalétique sur les zones d'activités.	En cours : sera réalisé en 2025 sur le PSLL (retard suite contentieux). Sur les Zones d'activités, une prestation est en cours et l'objectif est de réaliser l'implantation au cours du premier trimestre 2025. Sur les bâtiments Enfance Jeunesse, le cahier des charges est validé et une demande de devis réalisée pour 2025. Pour les événements, le matériel est acheté et à disposition mais devra être renouvelé.
Interroger les missions de l'office de tourisme intercommunal au regard de nos ambitions en la matière.	La convention de partenariat a été renouvelée par délibération du Conseil Communautaire en 2024. Il importe que services et élus maintiennent une pression pour que notre territoire soit mieux identifié. A réinterroger avant la fin de la convention fixée au 31 décembre 2026 par la nouvelle gouvernance.
Travailler avec l'Université (nouer des partenariats) afin de décaler les regards sur notre territoire et attirer de nouveaux talents.	Un partenariat a été noué avec l'Université de Bordeaux-Montaigne sur le tourisme en milieu rural et sur l'accueil de stagiaires.
Objectif 5 : Fédérer le réseau associatif autour de l'identité et des actions de l'institution.	
Aller à la rencontre des seniors par une communication spécifique / idem pour les associations du territoire (caritatif, handicap, etc.).	Un guide administratif à destination des seniors est en cours de réalisation. Actions existantes : Temps Libre Multisports adultes, événementiels RLP, accompagnement numérique France Services

AXE 3 : DÉVELOPPER LE TERRITOIRE ET SON ATTRACTIVITÉ DANS TOUTES SES DIMENSIONS	
Objectif 1 : Rééquilibrer l'action économique en intégrant l'agriculture, mais sans abandonner la création / aide à la relocalisation des entreprises.	
Faire de la politique agricole un axe fort et nouveau de la politique économique de la CDC.	Un chargé de mission a été recruté. Des liens sont développés avec les acteurs du monde agricole. Une enveloppe budgétaire a été dédiée. Sur 2024 et 2025, l'ambition est de faire émerger le projet de GUFA territorialisé (association en cours de création). Par ailleurs la collectivité accompagne et développe des évènements forts de soutien à l'agriculture (Vindediou et Fine Gueules).
Objectif 2 : Soutenir les centralités du territoire.	
Préserver les paysages : RLPI - Traitement des entrées des villes.	Le RLPI a été prescrit. L'année 2025 sera consacrée à la concertation.
Objectif 3 : Infrastructures : toujours porter attention au réseau de voirie et à la sécurisation des biens et des personnes (GEMAPI - PCSI).	
Création d'un PCIS (aspect sécurité des biens et des personnes).	L'année 2025 sera consacrée au lancement de ce dossier. L'étude est en cours.
Soutenir la compétence voirie.	Le budget 2024 a été augmenté (pont de Casseuil, ouvrage hydraulique, acquisition de tracteurs). En début de mandat, une réflexion sur les AC en la matière serait souhaitable
Objectif 4 : Travailler sur les mobilités (douces et autres) et le renforcement des réseaux de communication (fibre THD).	
Poursuivre la politique de déploiement de la fibre : échéance à fixer pour une couverture totale du territoire.	Au 15 janvier 2024, 83% du territoire était couvert. Demeurent quelques « points durs » : Bourdelles, Bassanne, Barie, Floudès. TàD : transféré à SGM - sanctuarisé et destinations possibles sur les 3 CDC.
Renforcer les outils de mobilité : TAD à vitrifier / PDMS.	PDMS : élaboré et validé. SGM a établi un plan d'action suite au travail du CEREMA : TàD zonal, TàD de rabattement, TàD sur ligne virtuelle, transport d'utilité sociale, covoiturage, autopartage, 3 lignes de transport réguliers, accompagnement au développement des modes actifs (infrastructures pour vélos et marche).

Objectif 5 : Maîtriser le foncier et les ressources naturelles.	
Maîtriser le foncier sur le territoire : convention SAFER / Observatoire foncier.	La signature d'une convention en 2025 pourrait nous permettre des actions en matière de portage et développer un observatoire foncier.
Objectif 6 : Adapter et conforter les services du quotidien.	
Renforcer les services itinérants (halte -garderie / France Services).	France Services : 2 labels (Bus France Services APEFEM : permanences sur 16 communes en 2024) (France Services CDC : 4 lieux fixes - La Réole 5 j. Auros 2 j. Caudrot 2 j. Monségur 2 j.) Halte-Garderie itinérante : Gironde, Bassanne, Caudrot LAEP : itinérance (Monségur, Lamothe, La Réole) Structures enfance jeunesse : maillent le territoire (4 multi Accueils, 4 ALSH, 3 RPE) Ecole de Musique : 3 sites (Auros, La Réole, Monségur) Ados : navette de ramassage (La Réole, Caudrot, St Pierre, Monségur, Auros, Savignac, Lamothe) L'Etablissement de Services Jeunesse « La Porte Rouge » réunit dans un même bâtiment, jouxtant le lycée de La Réole, l'ensemble des acteurs qui œuvrent auprès des 15-25 ans.
Renforcer l'offre de services à destination des lycéens du fait de la création de l'espace dédié.	
Objectif 7 : Soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.	
Maintenir le soutien au commerce.	Sur l'année à venir quand l'équipe du Pôle Attractivité du Territoire sera complète, des actions flash pourront être développées sur le commerce de proximité, en centre-ville.
Objectif 8 : Aider à structurer des filières stratégiques / Tourisme industriel	
Mettre en place des outils visant à l'extension des zones existantes.	Ce dossier fera partie des objectifs du poste d'aménageur qui sera recruté en 2025.
Développer les visites d'entreprises en renforçant les relations entre elles : apéros de zones, mise en réseau, tutorat jeunes / chefs d'entreprises, club d'entreprises, lancement de la saison touristique, vœux au monde économique.	L'animation économique est dans l'ADN du service économie de la CDC qui propose 2 temps forts dans l'année : « La débauche » et « les Vœux aux acteurs économiques ». En parallèle nous maintenons un partenariat solide avec le club d'entreprises du Réolais, via lequel nous proposons des actions de formation.
Travailler sur le tourisme industriel (offre à créer).	Un projet formalisé existe, le manque de moyens ne permet pas de le développer dans l'immédiat.

AXE 4 :

SOLIDARITÉ : ACCOMPAGNER LES MUTATIONS SOCIÉTALES ET LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

Objectif 1 : Diminuer les fractures sociales et territoriales.

Exercer une vigilance sur les modalités d'attribution des places en crèche afin de favoriser une plus grande mixité.	Une grille de cotation d'aide à la décision pour l'attribution des places en crèche est existante et est régulièrement réinterrogée par les élus.
Exercer une vigilance sur la fragilité des autoentrepreneurs : mieux accompagner sur l'accès aux droits en renforçant la dynamique inter services.	Les services France Services et Développement renforcent leur coopération pour travailler sur l'accompagnement et l'accès aux droits des entrepreneurs. Une réunion d'information collective a d'ailleurs été organisée pour aborder le sujet de la retraite des dirigeants.

Objectif 2 : Accompagner l'émergence d'un habitat de qualité - accessible - inclusif - intergénérationnel.

Lutter contre la vacance et l'insalubrité.	Un accompagnement des Maires est réalisé sur la mise en place du permis de louer (avec le soutien du SIPHEM). En parallèle, dès que l'équipe Développement sera au complet, le travail sur les données locvac sera repris.
Créer des logements d'urgence et de répit et coordonner les dispositifs.	Un recensement a été réalisé sur les logements existants. Une proposition sera présentée aux élus dans le courant de l'année 2025.
Faire émerger une offre de logement saisonnier.	Dans le cadre du recrutement d'un chargé de mission emploi formation au Pôle Territorial nous avons insisté pour qu'une mise en relation avec les hébergeurs potentiels soit réalisée par cet agent.

Objectif 3 : Accompagner l'ensemble des publics dans l'accès aux droits, la culture, l'éducation et la santé.

Culture : Maintenir le niveau de service public existant et accompagner les initiatives privées (communication, subvention, moyens matériels, etc.) compatibles avec les ambitions du projet de territoire (accès, inclusion, mixité, réduction de la fracture territoriale).	La structure porte actuellement une école de musique et divers projets (EAC, DEMOS, etc.) en phase avec les idées d'inclusion de mixité et de réduction de la fracture territoriale. Par ailleurs la création du Pôle Technique et Culturel d'Aillas répond à l'accompagnement de toutes les initiatives privées en la matière sur le territoire. Sur l'exercice 2025, un plan de sauvetage de la Maison de Santé Rurale de La Réole sera proposé, le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire de St-Pierre-d'Aurillac sera réalisé et un accompagnement à la définition du projet de santé de la Maison de Santé d'Aillas sera lancé. Par ailleurs, les projets privés (exemple du Dr Faget à Monségur) sont accompagnés par la collectivité dans la mesure de leur éligibilité aux divers dispositifs d'accompagnement et de financement. Les projets de Maisons de Santé à venir tout comme le travail avec la CPTS et des tarifs de location de locaux attractifs doivent permettre à terme de favoriser l'implantation de nouveaux praticiens, surtout depuis que le territoire a intégré le dispositif FRR.
Santé : Accompagner les projets privés, soutenir la MSP existante et la création d'une nouvelle MSP.	
Santé : Favoriser l'implantation de nouveaux praticiens.	

Objectif 4 : Articuler de façon cohérente l'ensemble des initiatives qui concourent au développement durable et à l'émergence des énergies alternatives / renouvelables.

Création d'une charte ENR du territoire.	La charte actuellement mise en place par la CA33 répond aux exigences du territoire.
Accompagner les projets privés ou publics (photovoltaïques - méthaniseur), ou porter les projets qui sont compatibles avec l'aménagement et la préservation du territoire (sites dégradés à privilégier) qui peuvent générer une autonomie énergétique du territoire à terme.	Travail au quotidien du chargé de mission développement agricole avec le soutien d'une prestation d'aide au conseil pour l'étude des contrats.

Objectif 5 : Fédérer les initiatives visant à lutter contre les précarités.

Mettre en réseau les associations de séniors.	Cette mission est intégrée dans les objectifs assignés au coordonnateur social en partenariat avec le Pôle Territorial (Silver Economie)
Ré interroger le soutien aux associations en fonction des priorités qui émergeront du projet de territoire.	Le règlement d'intervention pour l'attribution de subventions aux associations locales (dans les domaines du sport, de la culture et de l'action sociale) a été réinterrogé pour 2025.
Renforcer l'accueil des personnes porteuses d'un handicap par le biais de la formation des agents en situation d'accueil de ces publics, en identifiant les personnes référentes sur le territoire afin d'améliorer le service aux usagers et favoriser une dynamique de recrutement en interne.	Formation réalisée auprès des agents des crèches et ALSH concernant la prise en charge des publics en situation de handicap - accompagnement de Récréamix.

FIN

Un grand merci à tous les élus qui se sont impliqués dans ce travail !

Francis ZAGHET

Président de la Communauté de Communes
du Réolais en Sud Gironde

